

**Section 1 : Identification.**

- 1.1 Identification du produit :**  
 Nom du produit : Colle pour papier peint Superfresco easy.  
 Synonymes : -  
 Identification supplémentaire :
- 1.2 Utilisation recommandée :**  
 Utilisations identifiées : Colle pour papier peint, à diluer dans l'eau pour être utilisée.  
 Utilisations déconseillées : Aucune connue.
- 1.3 Nom et adresse du fournisseur :**  
 Graham & Brown Ltd,  
 India Mill,  
 Harwood Street,  
 Blackburn,  
 BB1 3BD.
- 1.5 Numéro de téléphone :**  
 +44 (0)1254 691 321.
- 1.6 Téléphone d'urgence :**  
 +44 (0)1254 263 109.

**Section 2 : Identification du ou des dangers.**

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange :**  
 Définition du produit : Mélange.  
 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Aucune.
- 2.2 Éléments de l'étiquette :**  
 Pictogrammes de danger : -  
 Mot de signalisation : -  
 Mentions de danger : -  
 Mises en garde : -  
 Prévention : -  
 Réponse : -  
 L'élimination : -  
 Nom sur l'étiquette : -  
 Éléments d'étiquetage supplémentaires : Sans objet.
- 2.3 Autres dangers.**  
 Inconnu.

**Section 3 : Composition / informations sur les ingrédients.**

3.1 Substances / mélanges.				
Nom du ou des composants	Poids en %.	CAS nr/EG nr/EG annexe nr	Symbole(s)	Phrase(s) H
Amidon, carboxyméthyle, éther, sel de sodium.	98.5-99.5%	9063-38-1 / 618-597-7- / -	-	-
2,2'-(éthylènedioxy), Diéthanol.	0.31-0.94%	112-27-6 / 203-953-2 / -	-	-
Chlorure d'ammonium didécyl diméthyl	0.066-0.2%	7173-51-5 / 230-525-2 / 612-131-00-6	Tox. Aigüe 3 Corr. Peau 1B Dommages Yeux 1 Aqua Aigüe 1 Aqua Chronique 2	H301 H314 H318 H400 H411
Ethanol.	0.015-0.045%	64-17-5 / 200-578-6 / 603-002-00-5-	Flam Liq. 2 Irritation Yeux 2	H225 H319

#### Section 4 : Mesures de premiers secours.

##### 4.1 Description des mesures de premiers secours.

Inhalation :	Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec les yeux :	Rincer abondamment à l'eau en tenant la paupière bien ouverte. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec la peau :	Rincer la peau contaminée à grande eau et au savon. En cas de plaintes ou de symptômes, consulter un médecin.
Ingestion :	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au calme, dans une position permettant la respiration. Si le produit a été avalé et que la personne concernée est consciente, lui faire boire des petites quantités d'eau. Ne pas la faire vomir. Consulter un médecin.

##### 4.2 Réactions (symptômes) les plus importantes, tant aiguës (immédiates) que différées :

Aiguë :	
Peau :	Aucun.
Yeux :	Aucun.
Inhalation :	L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner un risque pour la santé.
Ingestion :	Pas de données spécifiques.
Différée :	
Peau :	Pas de données spécifiques.
Yeux :	Pas de données spécifiques.
Inhalation :	Pas de données spécifiques.
Ingestion :	Pas de données spécifiques.

##### 4.3 Indication sur les nécessités médicales urgentes et les traitements spéciaux nécessaires.

Dangers :	Non classé.
Traitement :	Traiter de manière symptomatique. Aucun risque nécessitant des mesures de premiers secours particulières.

#### Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie.

Risques généraux d'incendie : Aucun.

5.1 Moyens d'extinction :  
 Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou en brouillard, poudre, mousse.  
 Moyens d'extinction à ne pas utiliser : Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance :  
 Développement de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux possible en cas d'incendie.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, oxydes métalliques.

5.3 Conseils pour les pompiers :  
 Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Ne pas rester dans la zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

Équipement de protection spécial pour les pompiers :  
 Il faut porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets en cas d'incendie. Suivre les procédures en vigueur de lutte contre l'incendie en matière de produits chimiques.

L'eau d'extinction utilisée pour la lutte contre l'incendie ne doit pas pénétrer dans les systèmes d'évacuation, le sol ou les étendues d'eau libre. Prévoyez suffisamment de moyens pour récupérer l'eau d'extinction. Les résidus de combustion et l'eau contaminée doivent être éliminés conformément à la législation nationale.

## Fiche de données de sécurité – Réf : 001, Révision : Nov-2019.

**Section 6 : Mesures à prendre en cas de propagations accidentelles.**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :  
Évacuez les zones environnantes. Empêcher le personnel non nécessaire et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher dans la matière déversée. Ne pas respirer les émanations. Assurer une ventilation adéquate. Porter un masque respiratoire lorsque la ventilation est insuffisante. Porter un équipement de protection individuelle approprié (vêtements de travail, gants et masque anti-poussière). Éviter tout contact avec la peau.
- 6.2 Précautions pour l'environnement :  
Éviter tout rejet involontaire dans l'environnement.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.  
Nettoyer mécaniquement et placer un conteneur pour les déchets chimiques. Ramasser à la pelle/à l'aspirateur de manière à minimiser la production d'émanations. Ne pas rincer à l'eau, cela rendrait le sol très glissant. Évitez les fuites dans les égouts et les eaux de surface.
- 6.4 Référence à d'autres sections :  
Pour plus d'informations, voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle et la section 13 pour les instructions de retrait.

**Section 7 : Manipulation et stockage.**

- 7.1 Précautions pour une manipulation sûre :  
Extraction potentielle d'objets. Assurer une ventilation adéquate des locaux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Observer une bonne hygiène personnelle - se laver les mains après le travail, utiliser des vêtements de protection conformément à la section 8. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Les employés/utilisateurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Enlever les vêtements contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.
- 7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités.  
Conserver dans les emballages d'origine et les garder bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter tout contact avec l'humidité. Gardez les sacs bien fermés jusqu'au moment de l'utilisation. Sceller les sacs après utilisation. Ne pas stocker à proximité d'agents oxydants puissants.
- 7.3 Utilisation finale spécifique :  
Colle à papier peint.

**Section 8 : Contrôles d'exposition / protection personnelle.**

- 8.1 Paramètres de contrôle :  
Limites d'exposition professionnelle : Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux dans l'air à un niveau acceptable.

Nom chimique	Type	Valeurs limites d'exposition	Source :
Ethanol.	TWA 8 heures TWA 8 heures	1907 mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm	Lijst grenswaarden / Valeurs Limites (Belgique, 11/2011).
2,2'-(éthylènedioxy) diéthanol.	TWA 8 heures. Forme : fraction inhalable. PEAK 15 minutes. Forme : fraction inhalable.	1000 mg/m <sup>3</sup> 2000 mg/m <sup>3</sup>	TRGS900 AGW (Allemagne, 2/2008)
Ethanol.	PEAK 15 minutes PEAK 15 minutes TWA 8 heures TWA 8 heures	1920 mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm 960 mg/m <sup>3</sup> 500 ppm	TRGS900 AGW (Allemagne, 1/2012)
Ethanol.	VME, TWA 8 heures 8 heures STEL, 15-min ref. 15 minutes.	260 mg/m <sup>3</sup> 1900 mg/m <sup>3</sup> Absorbé par la peau	MinSZW Wettelijke Grenswaarden (Pays-Bas, 6/2011).

## Fiche de données de sécurité – Réf : 001, Révision : Nov-2019.

Nom chimique	Type	Valeurs limites d'exposition	Source :
2,2'-(éthylènedioxy) diéthanol.	STEL 15 minutes Forme : fraction inhalable.	2000 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (Suisse, 1/2009)
	TWA 8 heures. Forme : Fraction inhalable.	1000 mg/m <sup>3</sup>	
L'éthanol.	STEL 15 minutes	1920 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (Suisse, 1/2012) Notes : non temporaire.
	STEL 15 minutes	1000 ppm	
	TWA 8 heures	960 mg/m <sup>3</sup>	
	TWA 8 heures	500 ppm	
L'éthanol.	TWA 8 heures	1920 mg/m <sup>3</sup>	EH40/2005 WELs (Royaume-Uni(UK), 12/2011)
	TWA 8 heures	1000 ppm	

**8.2** Mesures de contrôle de l'exposition :  
Dispositions techniques appropriées : Une bonne ventilation générale doit être utilisée.

Les mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuels :  
Informations générales : Bain oculaire, installations de lavage et douche de sécurité.  
Protection des yeux / du visage : Des lunettes de sécurité peuvent être nécessaires si le produit est manipulé de manière brutale.  
Protection de la peau : Porter une combinaison et des chaussures de sécurité. Porter des gants de protection. Matériau : caoutchouc.  
Protection respiratoire : Un équipement respiratoire est nécessaire lorsque des émanations sont générées. Utiliser un masque P2.  
Mesures d'hygiène : Respecter les bonnes mesures d'hygiène industrielle. Ne pas fumer, manger ni boire, pendant l'utilisation du produit. Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé le produit, avant de manger, de boire ou de fumer et d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
Risques thermiques : Non applicable.  
Contrôle de l'environnement : Éviter tout déversement involontaire dans l'environnement.

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Aspect	Flocon.
Couleur :	Blanc.
Odeur :	Légère odeur chimique.
Valeur du pH :	> 10 - 11.5.
Point de fusion :	-
Point d'ébullition plage d'ébullition :	Non disponible.
Point d'inflammation :	> 125 °C.
Taux d'évaporation :	-
Inflammabilité :	-
Propriétés explosives :	-
Pression de vapeur :	-
Densité de vapeur :	-
Densité relative :	250 - 400g par litre.
Solubilité dans l'eau :	Très soluble dans l'eau à température ambiante.
Coefficient de partage : n-octanol/eau:	-.
Température d'auto-inflammation :	-
Température de décomposition :	-
Viscosité :	-
Propriétés d'oxydation :	-

## Section 10 : Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité : Réagit avec les oxydants forts.  
10.2 Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

## Fiche de données de sécurité – Réf : 001, Révision : Nov-2019.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales, aucune réaction dangereuse ne se produira.
- 10.4 Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.
- 10.5 Matériaux à éviter : L'eau.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas y avoir de produits de décomposition dangereux. En cas de combustion complète, les produits de décomposition dioxyde de carbone et eau sont formés.

<b>Section 11 : Informations toxicologiques.</b>
--

## 11.1 Information sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë :

Nom du produit	Résultat	Espèce	Dose	Exposition
Chlorure d'ammonium didécyldiméthyl.	LD50 Dermal	Lapin	3342 mg/kg	-
	LD 50 Oral	Rat	238 mg/l	-
L'éthanol.	LD 50 Oral	Rat	238 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	20000 mg/l	10 heures
	LD 50 Oral	Souris	3450 mg/kg	-
	LD 50 Oral	Rat	7060 mg/kg	-
	LD 50 Oral	Rat	7060 mg/kg	-

Corrosion / irritation de la peau :

Chlorure d'ammonium didécyldiméthyl : Aucune donnée disponible.  
 Éthanol : Aucune donnée disponible.

Lésion oculaire grave / irritation oculaire :

Chlorure de didécyldiméthylammonium : Aucune donnée  
 disponible. Éthanol : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

In vitro : Aucune indication de mutagénicité.  
 In vivo : Aucune indication de mutagénicité

Cancérogénicité :

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour les organes cibles :  
(exposition unique)

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour les organes cibles :  
(expositions répétée)

Aucune donnée disponible.

Dangers lors de l'inhalation :

Aucune donnée disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Inhalation : Aucun effet significatif ou danger critique connu.  
 Ingestion : Aucun effet significatif ou danger critique connu.  
 Contact avec la peau : Aucun effet significatif ou danger critique connu.  
 Contact avec les yeux : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Non disponible.

Autres effets indésirables :

Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité - Réf : 001, Révision : Nov-2019.

**Section 12 : Informations écologiques.****12.1 Toxicité :**

Toxicité aiguë / toxicité chronique :

Nom du produit	Résultat	Espèce	Exposition
Didecyldiméthyl chlorure d'ammonium	CE50 aiguë 0,026 mg/l	Algea	96 heures
	CE50 aiguë 0,094 mg/l	Daphnia	48 heures
	Aiguë LC50 0,19 mg/l	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Aiguë LC50 1 mg/l	Poisson	96 heures
	CSEO chronique 0,01 mg/l	Daphnia - Daphnia magna	21 jours
	CSEO chronique 0,032 mg/l	Poisson - Danio rerio	34 jours
Ethanol	CE50 aiguë 2000 µg/l (eau douce)	Daphnia - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë LC50 25500 µg/l (eau de mer)	Crustacés - Artémia	48 heures
	Aiguë LC50 13 ml/l (eau douce)	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	NOEC chronique <6,3 mg/l (eau douce)	Daphnia - Daphnia magna	48 heures

**12.2 Persistance et dégradabilité :**

Chlorure de didécyldiammonium : 72% - facilement - 28 jours.  
 Biodégradabilité de 301B : Test d'évolution du CO<sub>2</sub>.

**12.3 Bioaccumulation :**

Chlorure de didécyldiammonium : Log POW : -  
 BCF : 81.  
 Potentiel : faible.

**12.4 Mobilité dans le sol :**

Aucune donnée disponible.

**12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :**

Non applicable.

**Section 13 : Considérations relatives à l'élimination.****13.1 Méthodes de traitement des déchets :**

Méthodes d'élimination : Éliminer les déchets et les résidus conformément aux exigences des autorités locales, par une entreprise agréée de traitement des déchets.

Déchets dangereux : Oui.

Élimination de l'emballage : L'emballage utilisé est exclusivement destiné au conditionnement de ce produit.

Après utilisation, bien vider l'emballage et le refermer. Éliminer les déchets d'emballage conformément à la réglementation en vigueur. Éviter la propagation du produit déversé accidentellement et empêcher-le d'entrer en contact avec le sol, l'eau, les évacuations et les égouts.

**Section 14 : Informations sur le transport.**

<b>14.1</b>	Numéro UN :	Aucune donnée disponible
<b>14.2</b>	Nom de transporteur UN approprié :	Aucune donnée disponible
<b>14.3</b>	Classe(s) de danger pour le transport : IMDG - IATA	Non réglementé comme marchandise dangereuse selon ADR/RID - ADNR -
<b>14.4</b>	Groupe d'emballage :	Aucune donnée disponible
<b>14.5</b>	Dangers environnementaux :	Aucune donnée disponible
<b>14.6</b>	Précautions particulières :	Aucune donnée disponible

**Section 15 : Informations réglementaires.****15.1** Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance :

Substances très préoccupantes :	Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire européen :	Tous les composants sont répertoriés ou exemptés.
Produits chimiques sur liste noire :	Non répertorié.
Produits chimiques sur liste prioritaire :	Non répertorié.

Les informations concernant la législation ne sont pas censées être complètes. D'autres législations peuvent être applicables à ce produit.

**15.2** Évaluation de la sécurité chimique :

Ce produit contient des substances pour lesquelles des évaluations de la sécurité chimique sont toujours requises.

**Section 16 : Autres informations.**

Cette fiche de données de sécurité a été préparée en conformité avec le Règlement (EG) nr. 1907/2006.  
 Cette fiche de données de sécurité est destinée à un usage industriel ou professionnel.

Phrases H :	H225Liquide et vapeur hautement inflammables.
	H301Toxique en cas d'ingestion.
	H314Cause de graves brûlures de la peau et de lésions oculaires.
	H318Cause des lésions oculaires graves.
	H319Cause une grave irritation des yeux.
	H400Très toxique pour la vie aquatique.
	H411Toxique pour la vie aquatique, avec des effets durables.

Date de publication/révision : 12 novembre 2019.

Remplace révision du : 8 septembre 2015.

Sources d'information : Ces informations sont basées sur les données actuellement disponibles (fabricants des matériaux, fiches de sécurité chimique, informations légales...).